

# Bureau des Etudiants en Sciences



## Procès-verbal

de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> mars 2007

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> mars 2007

## ► Notes préalables

Une Assemblée collante ! En effet, je n'en ai encore jamais vécu où il était autant question d'adhérence. Au programme également, l'ambition de Pierre de réécrire un règlement d'importance capitale pour les étudiants de la Faculté, enfin assouvie.

Nos délégués parviendront-ils à marquer l'Histoire ? Rendez-vous dans dix ans au cours BESC-F-101, Contes et légendes facultaires, pour en savoir plus...

Markus,  
Secrétaire du BES

## ► Lieu et heure

La réunion a débuté vers 12h30 au local 2 NO 506 (Bâtiment NO, niveau 5, Campus de la Plaine, ULB) et s'est terminée vers 14h15.

## ► Présents

Du comité :

- **Pierre Alexis**, Président (aussi 1<sup>er</sup> suppléant au CA et suppléant au BF)
- **Yannick Barthol**, Trésorier (aussi effectif au BF, effectif au CF et effectif en Informatique)
- **Markus Lindström**, Secrétaire (aussi effectif au BF et suppléant au CF)
- **Alessandro De Simone**, Secrétaire adjoint
- **Yohan Courbe**, Secrétaire adjoint (aussi effectif en Informatique)
- **Julien Wadin**, Webmaster

Des membres :

- **Svetlana Lukitcheva** (effective en Informatique)
- **Mona Strenaer** (effective en Informatique)
- **Antony Trinh** (suppléant en Physique)
- **Loïc Vaes** (suppléant en Informatique)
- **Nikita Veshchikov**

Des invités :

- **Bruno Cats**
- **Tony Dusenge**

- **Pitt Fischer**

## ► Compte-rendu

### Titre I : Approbation de l'ordre du jour

**L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres présents.**

### Titre II : Approbation du PV de la réunion du 8 février 2007

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.**

### Titre III : Rapports du Comité

#### III.a Rapport de la Présidence

**Pierre** n'a rien de particulier à rapporter, si ce n'est que le serveur informatique du BES, hébergeant le site Web notamment, a été hors service pendant trois jours. Les problèmes sont maintenant toutefois résolus.

#### III.b Rapport de la Trésorerie

Aucun commentaire.

#### III.c Rapport du Secrétariat

**Julien** a programmé un petit logiciel devant permettre aux permanents de gérer un annuaire de contacts. **Yohan** doit encore contacter quelques délégués fantômes, ce qu'il dit qu'il fera dans l'après-midi.

**Markus** soulève la question des clefs qui circulent, et se demande en particulier pourquoi Anne Sümbül conserve une copie, alors qu'elle n'est ni membre du Comité ni permanente. Le reste du Comité rappelle qu'en plus, elle ne semble s'en servir que pour stocker des affaires dans le local.

## Titre IV : Rapports des représentants au Conseil d'Administration

**Pierre** présente le point. Le Conseil d'administration de l'UCL a été envahi hier, avec pour cause un projet de réforme de leur Recteur qui veut se donner plus de pouvoirs, ainsi qu'au CA, et faire passer son mandat de 5 à 8 ans.

Au niveau du GT s'intéressant à la distribution des fonds résultants de la vente des parcelles du campus de la Plaine, il y a un projet de nouvel auditoire mis sur la table. Ce dernier aurait une capacité d'environ 800 places et serait construit au Solbosch, peut-être entre le bâtiment S et le Janson.

**Pierre** a également appris qu'il existe à l'ULB des chercheurs FNRS et FRIA dont l'Université n'a même pas conscience ; ils n'ont pas de matricule, juste un contrat, et n'ont donc pas formellement d'allocation de bureau. Ceci pose problème aux Doyens, car ils ne savent pas avec exactitude connaître l'occupation des bureaux qui leur sont alloués.

## Titre V : Rapports des représentants à la Faculté

### V.a Du Bureau facultaire

Il n'y a pas eu de réunions depuis février puisque le Doyen est en vacances. À la dernière réunion, le Bureau a procédé au classement des demandes étudiantes pour des bourses McGill (université canadienne). Il y avait un candidat en physique ainsi qu'un en informatique.

Le point concernant le nouveau règlement d'ordre intérieur de la Faculté a été reporté. Pour ce qui est du GT « valves électroniques », il sera demandé à un représentant du corps académique de le réunir bientôt.

### V.b Du Conseil facultaire

Au niveau du pot commun scientifique, la Faculté est en mauvaise posture, sans réels arguments permettant de justifier la conservation de tous les postes face aux demandes des facultés de philosophie et lettres, SOCO, et autres qui ont objectivement plus de besoins que nous.

### V.c Des Commissions facultaires

La commission pédagogique s'est réunie hier et a analysé des demandes de promotion. Toutefois, d'après **Pierre**, cette commission ne sert dans l'état actuel à rien. Il en reparlera au point 7.

## Titre VI : Informations des délégués de département

Du Département d'Informatique

Il y a eu un problème d'organisation concernant le cours à option facultaire GEOL-F-101 (Introduction aux sciences de la terre). Le cours est à la base donné par deux enseignants à deux groupes, l'un comprenant les étudiants suivant ce cours dans leur tronc commun, l'autre ceux qui le suivent en option. Le professeur Daniel Demaiffe a donné le cours à ce dernier groupe, mais il est tombé malade. Les étudiants devaient alors rejoindre le premier groupe, mais l'avis n'a été affiché que deux semaines plus tard.

Les résultats des informaticiens à l'examen de janvier sont catastrophiques, avec une moyenne entre 3 et 5, avec un maximum de 11/20. Toutefois, **Yannick** signale qu'il a analysé les points des autres sections, où ils sont tout à fait normaux. Les biologistes étaient dans le même groupe que les informaticiens, et ils s'en sont bien mieux sortis.

**Mona** rapporte qu'aux TP du cours INFO-F-305 (Modélisation et simulation), l'assistant est seul face à une cinquantaine d'étudiants, ce qui empêche ces derniers d'avoir réponse à leurs questions.

**Loïc** signale qu'un problème identique existe pour le cours INFO-F-205 (Calcul formel et numérique).

Le cours LANG-F-201 (Anglais scientifique I) a également son lot de problèmes. Presque aucun étudiant ne se rend au cours car il est seul à occuper le vendredi. De plus, le niveau ne serait pas adapté aux étudiants. Un tiers trouverait le niveau trop bas tandis qu'un autre le trouve trop haut. **Pierre**, **Yannick** et **Markus** proposent de relancer la discussion des groupes par niveau au Bureau facultaire.

## Titre VII : Proposition de règlement pour la commission d'évaluation pédagogique facultaire

Selon **Pierre**, la commission actuelle ne fonctionne pas du tout. Lors d'une demande de promotion, elle se contente de faire une moyenne de tous les avis pédagogiques de tous les départements, ce qui est une procédure dont l'utilité peut être remise en question. **Pierre** s'attendait personnellement à ce que la commission remette des avis binaires pour/contre.

Il a rédigé un nouveau règlement pour la commission, en s'inspirant notamment de ceux utilisés dans les Facultés de Sciences Appliquées et de Philosophie et Lettres. Il reprend la note d'introduction de son règlement et le lit et l'explique à l'Assemblée.

Visant l'article 14 du règlement, un membre de l'Assemblée s'interroge sur l'anonymat total des avis pédagogiques. Que faire en cas de menaces de mort proférées à l'intention d'un enseignant ? **Pierre** répond que dans ce cas, c'est aux forces de l'ordre de mener l'enquête.

**Loïc** suggère en plus pour l'aide-mémoire des critères d'évaluation pouvant guider l'appréciation (annexe I) de rajouter un point sur la pertinence du contenu du cours.

**Le nouveau règlement de Pierre Alexis pour la commission d'évaluation pédagogique facultaire est approuvé l'unanimité par les membres présents.**

## Titre VIII : Adhésion du BES à la plate-forme pour le refinancement

Le 22 mars, une manifestation pour le refinancement de l'enseignement supérieur est organisée par la FEF (Fédération des Étudiants Francophones) à Namur. Le BEA (Bureau des Étudiants Administrateurs) compte se débrouiller pour trouver des cars permettant aux étudiants de s'y rendre.

Le 15 mars, une série d'actions locales seront effectuées à l'ULB, et tout adhérent à la plate-forme est appelé à en faire. Le COMAC (Étudiants Communistes et Actifs) compte notamment faire des actions publicitaires.

**Les membres présents approuvent à l'unanimité l'adhésion du BES à la plate-forme pour le refinancement de l'enseignement supérieur.**

Le GT « Communication » se réunira bientôt pour discuter des actions à faire le 15 mars, et de comment sensibiliser les étudiants de la Faculté au problème du refinancement.

**Pierre** déclare que le Recteur Philippe Vincke veut bien suspendre les cours le jour de la manifestation, mais il ne veut pas être le seul à lancer le mouvement. Le Recteur de l'ULg est du même avis. Du côté de l'UCL, il semble que le problème du refinancement n'intéresse que très modérément.

## Titre IX : Adhésion du BES à l'Association des Bureaux Étudiants

Le BES souhaitait obtenir un règlement formel pour l'ABE, souhait que les autres BE ont rejeté en unisson.

**Pierre** ne sait pas si l'ABE aura une reconnaissance officielle au sein de l'Université, mais l'association aura en tout cas le rôle de porte-parole des BE auprès des autorités.

Quelques modifications ont été apportées à la charte de l'ABE ; le nombre de réunions organisées annuellement est passé de 10 à 4, notamment. L'ABE se veut de plus apolitique, mais pourra prendre position dans des cas de crise.

**Loïc** s'interroge sur l'intérêt de l'ABE, ce à quoi le Comité répond que c'est un lien qui s'établit entre les BE qui leur permettent de collaborer et de s'entraider, lien qui n'a pas existé auparavant, où chaque Bureau travaillait seul dans son coin.

**Les membres présents approuvent à l'unanimité l'adhésion du BES à la charte, et par extension à l'Association des Bureaux Étudiants.**

## Titre X : Divers

**Yohan** s'interroge au sujet du courrier électronique envoyé ce matin à la communauté universitaire par le Recteur concernant le refus d'accueillir Tariq Ramadan à l'ULB.

**Pierre** explique que le Recteur a refusé sa venue, et que le courriel a été envoyé pour justifier son choix. Il devait venir donner une conférence organisée par le CEAE (Cercle des Étudiants Arabo-Européens).

La question qui s'est posée est de savoir si on peut accepter la venue de n'importe qui à l'ULB. L'Assemblée se livre à un bref débat sur la question.

D'après **Pierre**, le CEAE a invité Tariq Ramadan pour une conférence plutôt qu'un débat par provocation.

## Titre XI : Prochaine Assemblée

**La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 12 mars à 12h30.**